



**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021**  
**COMPTE RENDU**

Le conseil s'est réuni à l'espace culturel le jeudi 25 mars 2021 à 20h00 pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous, qui a été affiché du 11 au 18 juin 2021

21-2-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation de la séance du 25 mars 2021

**Ressources Humaines**

- 21-2-2 Tableau indicatif des emplois communaux – Modification
- 21-2-3 Loi de transformation de la Fonction Publique Territoriale – Application des 1607 h
- 21-2-4 Compte Epargne Temps – Modification

**Intercommunalité**

- 21-2-5 Maison de l'emploi Lys Tourcoing – Rapport d'activités 2020
- 21-2-6 Maison de l'emploi Lys Tourcoing – Contribution 2021
- 21-2-7 SIGAL - Rapport d'activités de l'année 2020

**Affaires juridiques**

- 21-2-8 Cession d'une parcelle de terrain appartenant à la commune cadastrée BM 363p et 423p avenue Albert Lecointre à M. et Mme Simon
- 21-2-9 Cession d'une parcelle sise 1672 avenue du Général de Gaulle cadastrée section AW n°145 à Mme Bettina Tukker-Moret
- 21-2-10 Acquisition d'une parcelle cadastrée BM 12 p située à l'angle du chemin des Grands Obeaux et de l'avenue du Général de Gaulle appartenant à M. et Mme Vanquathem
- 21-2-11 Convention de mise à disposition ville/ASL du Clos Saint Georges – Chemin des Epis
- 21-2-12 Ferme de l'Hôtel – Accueil et hébergement des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis, Union Compagnonnique – Convention de mise à disposition des locaux – Modification

**Urbanisme**

- 21-2-13 Adoption des modifications simplifiées du PLU 2

**Enfance**

- 21-2-14 Maison de l'enfance - Projet d'établissement – Modification

**Ecole**

- 21-2-15 Mise à disposition d'un agent – Convention avec l'Education Nationale
- 21-2-16 Participation aux frais de restauration des élèves bonduois scolarisés dans les écoles privées

**Famille**

- 21-2-17 Association CJB Accueil– Subvention exceptionnelle

**Finances**

- 21-2-18 Décision modificative par voie d'autorisation spéciale n° 2 – Exercice 2021
- 21-2-19 Créances irrécouvrables

**Présents :** M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Annie HUS, Dorothée GENASI, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

**Absents excusés (ayant donné pouvoir) :** M. Bernard CAUDAL (à M. Pierre ZIMMERMANN), M. Martin LEPOUTRE (à Mme Béatrice LAURENCEL), Mme Stéphanie COMPERE (à Mme Audrey DASSONNEVILLE)

**Absente excusée :** Mme Marie-Andrée SION

#### **Délibération n°21-2-1- Nomination du secrétaire de la séance et approbation de la séance du 25 mars 2021**

- ✓ M. Pierre DELZENNE est désigné comme secrétaire de la séance.
- ✓ Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-2- Ressources Humaines - Tableau indicatif des emplois communaux – Modification**

- ✓ Pour répondre à l'évolution des besoins de notre collectivité, il est indispensable d'adapter les effectifs et de modifier les grades en fonction des nouveaux cadres d'emplois.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-3- Ressources Humaines - Loi de transformation de la Fonction Publique Territoriale – Application des 1607 h**

- ✓ La délibération a pour objet de définir les modalités d'organisation du temps de travail des agents de la ville de Bondues à la suite de la publication de la loi n°2019-828 du 06 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-4- Ressources Humaines - Compte Epargne Temps – Modification**

- ✓ La délibération a pour objet de définir les modalités d'ouverture et d'utilisation du compte épargne temps conformément aux textes en vigueur tout en tenant compte de l'organisation du temps de travail des agents de la commune de Bondues.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-5- Intercommunalité - Maison de l'emploi Lys Tourcoing – Rapport d'activités 2020**

- ✓ Les conseillers municipaux ont pris connaissance du rapport d'activités.

#### **Délibération n°21-2-6- Intercommunalité - Maison de l'emploi Lys Tourcoing – Contribution 2021**

- ✓ Conformément à la politique de la ville d'aide à l'emploi et de lutte contre le chômage, la commune fait partie des membres constitutifs de la Maison de l'Emploi Lys Tourcoing. Le montant de la participation de la ville s'élève à 31 484.95 €.
- ✓ Le conseil municipal autorise M. le Maire à l'unanimité à signer la convention de contribution pour l'année 2021.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-7- Intercommunalité - SIGAL - Rapport d'activités de l'année 2020**

- ✓ Les conseillers municipaux ont pris connaissance du rapport d'activités.

#### **Délibération n°21-2-8- Affaires Juridiques - Cession d'une parcelle de terrain appartenant à la commune cadastrée BM 363p et 423p avenue Albert Lecointre à M. et Mme Simon**

- ✓ Il s'agit de décider la cession de parties de parcelles résiduelles jouxtant l'entrée du cimetière sises Avenue Albert Lecointre moyennant un prix fixé à 8 000 € au profit de Monsieur et Madame SIMON afin de leur permettre de mieux agencer leur terrain et combler le dénivelé topographique existant sur le site.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Délibération n°21-2-9- Affaires Juridiques - Cession d'une parcelle sise 1672 avenue du Général de Gaulle cadastrée section AW n°145 à Mme Bettina Tukker-Moret**

- ✓ Il s'agit de décider la cession de la parcelle sise au 1672 av du Général de Gaulle, moyennant un prix fixé à 65 000 € au profit de Madame TUKKER (Médecin généraliste) pour la réalisation de son Cabinet.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-10- Affaires Juridiques - Acquisition d'une parcelle cadastrée BM 12 p située à l'angle du chemin des Grands Obeaux et de l'avenue du Général de Gaulle appartenant à M. et Mme Vanquathem**

- ✓ Dans l'objectif de sécurisation du carrefour, il s'agit de décider l'acquisition de la partie de parcelle sise à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et du chemin des Grands Obeaux,, moyennant un prix fixé à 720 €.
- ✓ La ville prendra à sa charge les frais de mise en œuvre et de remise en état du site.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-11- Affaires Juridiques - Convention de mise à disposition ville/ASL du Clos Saint Georges – Chemin des Epis**

- ✓ Le chemin des épis est un chemin ouvert à la circulation publique situé à Bondues entre l'allée des Fenaisons et l'allée de la prairie.  
La commune a la volonté de réaliser des travaux d'embellissement et d'accessibilité puis d'entretenir le chemin ouvert à la circulation publique et accessible à tous les piétons (hors engins motorisés).
- ✓ Pour réaliser cet objectif, la commune a besoin de l'accord de l'ASL du Clos Saint-Georges, propriétaire d'une partie du chemin débouchant sur l'allée de la prairie.
- ✓ La commune s'engage à effectuer les travaux d'amélioration et d'entretien du chemin des Epis et en contrepartie, l'ASL du Clos Saint-Georges s'engage à maintenir ce chemin ouvert à la circulation publique.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-1-12- Affaires Juridiques - Ferme de l'Hôtel – Accueil et hébergement des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis, Union Compagnonnique – Convention de mise à disposition des locaux – Modification**

- ✓ Dans le cadre du programme de rénovation de la Ferme de l'Hôtel, une section locale de l'association « Les Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis, Union Compagnonnique » a été accueillie dans une partie de l'ancien corps d'habitation pour y créer son siège régional.  
Les aménagements nécessaires, les travaux restants à la charge du preneur et les modalités financières du partenariat entre la ville et l'association ont été définis par une convention validée par délibération.
- ✓ Pour tenir compte du retard pris par les travaux de la ferme de l'hôtel sous maîtrise d'ouvrage de la ville notamment en raison de la situation sanitaire liée au COVID 19 et par voie de conséquence l'installation tardive de l'association dans les locaux, il s'agit d'actualiser cette convention.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-13- Urbanisme - Adoption des modifications simplifiées du PLU 2**

- ✓ Il s'agit de valider les modifications simplifiées du PLU 2 sur le territoire de notre commune. Outre des corrections mineures d'erreur de tracé au plan de dénomination et ajustements, le projet de modification prévoit 3 inscriptions à l'Inventaire des Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone Agricole ou Naturelle et une modification de zonage.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : A. Hibon, H. Robert)

**Délibération n°21-2-14- Enfance - Maison de l'enfance - Projet d'établissement – Modification**

- ✓ Il convient d'apporter quelques modifications au règlement intérieur de la maison de l'enfance.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-15- Ecoles - Mise à disposition d'un agent – Convention avec l'Education Nationale**

- ✓ La commune s'engage chaque année auprès des écoles publiques et privées à soutenir les projets musicaux des équipes pédagogiques et dans cet objectif met à leur disposition un agent de la commune, dumiste, suivant un nombre d'heures qui varie suivant les projets de l'établissement.
- ✓ Il convient d'autoriser M. le Maire à signer la convention spécifique entre la commune et les services départementaux de l'Education Nationale permettant de définir les conditions et champs de collaboration, les contenus des apports respectifs, les conditions de mise en œuvre et le suivi scolaire.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-16- Ecoles - Participation aux frais de restauration des élèves bonduois scolarisés dans les écoles privées**

- ✓ Afin de participer aux frais de repas des élèves bonduois demi-pensionnaires scolarisés dans les écoles privées de la commune et assurer ainsi aux administrés une harmonisation de la participation communale aux frais des repas scolaires, il est proposé de fixer le mode de calcul de la participation de la commune ainsi que les modalités de versement de la contribution aux familles.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-17- Famille - Association CJB Accueil– Subvention exceptionnelle**

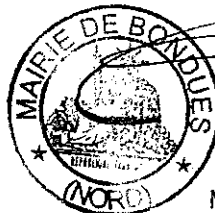
- ✓ Il s'agit d'accorder une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'association CJB Accueil pour pallier au déficit lié aux conséquences de la crise sanitaire.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n°21-2-18- Finances - Décision modificative par voie d'autorisation spéciale n° 2 – Exercice 2021**

- ✓ Il s'agit de décider la modification de crédits ouverts au budget de l'exercice.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : L. Naessens, A. Hibon, H. Robert).

**Délibération n°21-2-19- Finances - Créances irrécouvrables**

- ✓ Il s'agit d'émettre un avis favorable à l'admission en non-valeur de titres que le comptable de la commune n'a pu recouvrer dont le montant total s'élève à 2 617.50 €.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : L. Naessens, A. Hibon, H. Robert).



  
Patrick Delebarre  
Maire de Bondues